

Budget communal pour 2010

Rapport conforme à l'article 1122-23 al 3 du CDLD.

❖ Préliminaires.

Pour rappel :

Le budget 2009 final, après MB n°2 se clôturait :

- au service ordinaire, par un boni de 39.901,62 € à l'exercice propre et par un boni global de 1.103.521,59 €
- au service extraordinaire, par un mali de 362.069,34 € à l'exercice propre et par un boni global de 422.051,18 €.

Le projet de budget 2010 se présente comme suit :

- **Au service ordinaire, par un boni de 19.245,59 € à l'exercice propre et par un boni global de 972.750,80 €.**
- **Au service extraordinaire, par un mali de 220.070,32 € à l'exercice propre et par un boni global de 421.730,86 €.**

❖ Au service ordinaire.

Aux exercices antérieurs.

En dépenses, des réinscriptions de crédits pour un total de 34.743,07 €, essentiellement composés par les pécules de sortie et paiement de jours de congés ou d'heures non récupérées des agents non reconduits au-delà du 31 décembre 2009.

Millésimés à l'exercice 2007, un nouvel ajout de crédit lié à une nouvelle avance sur frais d'expertise dans le litige judiciaire engagé dans le cadre de malfaçons dans la construction d'une route (litige rue Le Sart contre la SA Etienne) ; ce crédit de 3.691,15 € est de même inscrit en recette.

Par ailleurs, à l'exercice 2008, une réinscription d'un crédit de 2.260,91 € pour des frais de reprographie : il s'agissait là d'un contentieux lié à des contestations de factures et qui viennent de trouver une solution et des facturations définitives pour lesquelles les reports de crédit avaient été omis.

Enfin, des réinscriptions pour un total de 4.335,70 € aux exercices 2008 et 2009, correspondent à des facturations tardives ; il en a été tenu compte dans les prévisions de crédits nouveaux.

En recettes, on retrouve la récupération de l'avance des frais d'expertise de 3.691,15 €.

En s'ajoutant avec le boni présumé du service ordinaire, le total des recettes exercices antérieurs aboutit à un total de 1.149.798,28 €

Le boni exercices antérieurs se fixe donc à 1.115.055,21 € duquel il faudra déduire un prélèvement de 161.550 € qui est prévu pour financer certains investissements.

A l'exercice propre.

Le boni à l'exercice propre se fixe à 19.245,59 €

Les Tableaux comparatifs :

Les recettes

	Budget Fin 2009	Compte 2008	Projet de budget 2010	Budget 2010 PGA
Prestations	259.217,46	165.818,41	248.621,84	230.880,00
Transferts				
Transferts - Subsides des traitements - enseignants	11.324.460,79	9.489.034,60	10.875.758,91	9.838.874,92
Dette	995.027,98	996.542,23	836.191,18	1.148.653,50
Prélèvement (Tonus Axe 2 + Fonds de réserve)	0 0	0 0	0 36.420,43	0 0
TOTAL	12.573.706,23	10.651.395,24	11.996.992,36	11.218.408,42

Les dépenses

	Budget Fin 2009	Compte 2008	Projet de budget 2010	Budget 2010 PGA
Personnel	5.395.488,68	4.993.119,94	5.489.349,96	4.995.579,64
Fonctionnement	1.586.364,68	1.445.322,77	1.365.563,08	1.273.036,30
Transferts	3.395.578,53	3.171.379,82	3.666.189,59	3.106.392,92
Dette	1.611.372,72	1.696.171,67	1.456.644,14	1.853.580,62
Prélèvements	545.000			
TOTAL	12.533.804,61	11.305.994,20	11.977.746,77	11.228.589,48
Résultats	+ 39.901,62	- 654.598,96	+ 19.245,59	- 10.181,06

Adéquation au plan de gestion et aux chiffres des tableaux de bord.

En termes de recettes, on constate que les recettes de prestations sont proches voire légèrement supérieures aux prévisions du plan de gestion actualisé.

Elles restent cependant très faibles : il n'y a désormais plus aucune rentrée d'entreprise : ni gravière, ni carrières.

Par ailleurs, les espoirs de rentrées de remplacement envisagés lors de la confection du plan de gestion actualisé ne se sont malheureusement pas concrétisés et ne le seront sans doute pas : dépôt de la Héna à Flône, réalisation d'une échelle à poissons à Ampsin.

Les recettes de transfert sont au-delà des prévisions.

Tout spécialement, la révision du Fonds des Communes et la croissance des additionnels à l'IPP et au précompte immobilier (en liaison avec la croissance du nombre d'habitants) et ce malgré, certaines pertes concomitantes comme :

- perte, espérons-le provisoire, de la taxe sur les carrières (cessation de l'activité de la SA Dumont-Wautier à Ampsin et interruption, pour cause de crise économique, de l'activité d'extraction à Flône) ;
- Suppression des subventions du Plan Communal pour l'emploi ;

Les recettes de dette continuent à chuter fortement : Dexia et Tecteo sont essentiellement en cause en la circonstance.

Il faut aussi noter une réduction des dividendes SWDE (de près de 20.000 € par rapport aux inscriptions 2009) mais, en dépenses de dette, les annuités suivent exactement la même réduction.

Des « recettes » de prélèvements sur les provisions pour risques et charges constituées fin 2009 sont notées pour un total de 36.420,43 € et couvrent les augmentations de cotisations de pensions annoncées par l'ONSSAPL pour 2010.

En termes de dépenses, à l'exception des dépenses de dette, les chiffres du projet de budget sont supérieurs aux prévisions du tableau de bord actualisé en 2005 mais leur valeur relative reste proche des prévisions, si ce n'est les dépenses de transfert qui subissent l'impact de la création d'une Régie communale autonome « Centre sportif local intégré », dont il sera question plus loin, ainsi que le passage au système Intradel de collecte des déchets ménagers par conteneurs à puces et qui provoque également un déplacement entre les différents types de dépenses.

Les dépenses de personnel sont calculées, comme le prescrit la circulaire, sans indexation.

En chiffres bruts, elles sont supérieures aux prévisions du plan de gestion (de 493.770,32 € soit près de 10 %) ; cependant, cette hausse comporte un montant de 36.420,43 € représentant les augmentations de cotisations pensions pour le personnel statutaire en 2010 et si l'on fait abstraction de cette augmentation, le décompte des charges nettes de personnel (charges déduction faite des subventions ou remboursements), respecte la balise du plan de gestion (total net de 3.918.957,06 € pour une balise à respecter de 3.916.340,13 € - balise 2009).

Dans ce cadre, conformément aux engagements du plan de gestion actualisé, aucune augmentation de personnel qui ne soit subsidiée n'est prévue.

Les différents subsides, remboursements ou compensations en matière de personnel se précisent comme suit :

- Autorisation générale de points APE pour 2010 : $192 \times 2813,29 = 540.151,68 \text{ €}$;
- Besoins spécifiques : Conseiller Energie : 8 points (la reconduction est demandée) : 22.506,32 € ;
- Besoins spécifiques : Agent constatateur environnemental : 8 points 22.506,32 € ;
 - Besoins spécifiques : Accueil extrascolaire : 24 points : 67.518,96 €
 - Besoins spécifiques : Gens du Voyage : 8 points : 22.506,32 €
- Subsides Communauté Française pour la coordinatrice de l'accueil extrascolaire : 21.150,76 € ;
 - Subside pour le Conseiller en aménagement du territoire : 30.000 € ;
 - Subside pour le Conseiller en environnement : 20.000 € ;
 - Subside SPF Justice pour le criminologue en charge du Service des Mesures judiciaires alternatives : 70.029,92 € + 5.498,58 €- convention extension SEMJA avec les Communes de la Zone) ;
 - Subsides SPF Intérieur pour l'engagement d'un gardien de la paix dans une convention premier emploi : 32.707,89 € ;
 - Subsides Maribel Social : 42.538,50 € ;
 - Subsides Plan Activa : 16.000 € ;
 - Subsides AWIPH : 12.929,73 € ;
 - Subsides Pacte fonction publique solide et solidaire : 18.793,66 € ;
 - Subsides du PCS affectés aux salaires du personnel : 99.207,01 € ;
 - Subsides RW pour Eté Solidaire : 3950 € ;
 - Remboursements personnel détaché : 65.861,97 €.
 - Subsides CF pour le bien-être des Directions et couvrant une aide administrative pour 4.879,36 €
 - Subsides CF pour sports de quartier : 775.02 €
 - Prise en compte d'un remboursement Assureur-Loi pour le traitement d'un agent en accident de travail : 25.613,11 €
 - Interventions des parents dans les garderies extrascolaires, stages et plaines de jeux : 21.000 €
 - Subventions personnel enseignant PTP : 17.591,17 €
 - Contributions des autres communes dans les frais de l'Académie de Musique : 21.500 €

Total: 1.205.216,28 €.

Par ailleurs, la création du Centre sportif local intégré amènera le transfert vers cette nouvelle structure de la charge de salaire du Directeur du hall Omnisports, qui n'est maintenu dans le budget communal 2010 que pour 1 mois de salaire (764/111-01) et le pécule de vacances (764/112-01)

Enfin, il faut noter que le contrat d'emploi de l'employée d'administration chargée de l'animation et de la coordination du Conseil Consultatif des Aînés, n'a pas été reconduit au-delà du 31/12/2009 (non renouvellement du subsidé régional) et que les contrats des 2 gardiens de la paix/constatateurs, à la demande des intéressés, ont été interrompus.

L'emploi de gardien de la paix/constatateur à charge communale totale n'est pas renouvelé.

Seul l'emploi de gardien de la paix subventionné par le SPF Intérieur – convention premier emploi – est pourvu à nouveau depuis ce 5 janvier 2010.

En 2010, seront poursuivies les procédures visant à progressivement retisser le « tissu statutaire » du personnel, particulièrement mis à mal par les obligations d'économie et de rigueur imposées depuis 2001.

Ainsi les examens visant à la régularisation des cadres techniques (promotion des chefs de bureau technique et d'agent technique en chef ainsi que la nomination du conseiller environnement) seront terminés en 2010.

De même nous proposons de réaliser les prévisions des plans d'embauche 2007, 2008 et 2009, qui n'ont pu aboutir à ce jour et qui se définissent comme suit :

- La nomination de 2 rédacteurs (réserve de recrutement existante)
- La nomination d'un ouvrier qualifié (la mise en œuvre de réserves de recrutement complémentaires dans des spécialités nouvelles se poursuivra) ;
- La nomination d'une auxiliaire professionnelle (réserve de recrutement existante).

Les dépenses de fonctionnement sont au-dessus des prévisions actualisées : + 92.526,78 € soit 7,2 %.

Elles restent cependant freinées autant que possible et bénéficient de la mise en place du Centre Sportif local intégré qui va reprendre en charge les coûts de fonctionnement des infrastructures cédées à sa gestion (essentiellement les coûts d'électricité et de consommation d'eau du Hall Omnisports) qui disparaissent en tant que tels du budget communal pour un montant global (d'après chiffres de 2009 final) de 35.169 €.

De même, il faut noter la disparition de la dépense « collecte des immondices et « fournitures de sacs poubelles » (pour un global de 138.062,48 €) due à la souscription au système Intradel de collecte des déchets ménagers par conteneurs (dépenses en transfert augmentées par ailleurs).

Les dépenses de fonctionnement, comme les années précédentes, sont inscrites dans ce projet de budget, de manière à correspondre au mieux à la réalité puisque dans la plupart des cas, il a été tenu compte des engagements de

dépenses constatés fin 2009 et des éventuelles réinscriptions de crédits en 02 de ce budget.

Cependant, ces ajustements ont également été réfléchis dans la perspective des économies notamment d'énergie que les mesures et corrections déjà apportées par le Conseiller Energie nous assurent.

De même, la volonté de renouveler progressivement le parc informatique et les engins routiers les plus vétustes, nous laisse espérer une réduction des coûts de maintenance.

Les dépenses de transfert sont supérieures aux prévisions du plan de gestion de 559.796,67 €, soit 18 %.

Cette différence s'explique en divers points :

- Zone de police : 918.523,64 € (au lieu de 898.051,86 € prévus au tableau de bord du plan de gestion 2005 mais l'augmentation est conforme au prescrit de la circulaire budgétaire : statu quo par rapport à 2009 (+ 20.471,78 €) ;

- CPAS : 1.246.446,96 € conforme à la prévision du tableau de bord du plan de gestion 2005 ;

- Charges d'Intradel : 720.000 € au lieu de 353.840 € prévus au tableau de bord du plan de gestion 2005 : (nouveau système de collecte des déchets ménagers et intégration des frais de fonctionnement des parcs à conteneurs dans un seul et même article) – (+366.160 €) ;

- Les « passages » de crédits entre fonctionnement et transferts liés à la nouvelle organisation de gestion du Complexe des Variétés, à partir de juillet 2008 (déjà évoqué dans la note d'analyse du budget 2009) et les « passages » de crédits entre fonctionnement et transferts liés à la nouvelle organisation du Centre sportif local intégré (89.883,92 €) ;

- Le subside à l'ASBL de gestion du stade de la Gravière passe à 25.000 € ;

- Un subside nouveau au comité organisateur du Carnaval d'Amay destiné à assurer un accès libre et gratuit au public de cette manifestation.

Les dépenses de dette sont inférieures aux prévisions de 396.936,48 €, soit 21,5 %.

Ce résultat est évidemment dû aux limitations drastiques en termes de capacité d'emprunts nouveaux imposés par le plan de gestion.

Nous avons en 2010, une capacité annuelle de 75 €/habitant, soit une capacité maximale théorique de 1.017.450 € (13.566 habitants au 1/11/2009).

Tout en veillant au respect de cette balise, nous nous efforçons, tant que la trésorerie le permet, de couvrir un maximum d'investissements par fonds propres (aliénations - 160.000 € de prévisions en 2010 - prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire constitué en 2009 ou prélèvements sur le boni antérieur du service ordinaire – 161.550 € prévus cette année).

Le descriptif de ces investissements et de leur financement est repris ci-dessous et dans le tableau des voies et moyens joint à la présente.

❖ Au service extraordinaire.

a) Aux exercices antérieurs.

En dépenses, on trouve des réinscriptions de crédits complémentaires pour un total de 1.904,74 €.

En recettes, la même somme que ci-dessus en prélèvement sur le Fonds de réserves extraordinaires, qui s'ajoute au boni des exercices antérieurs de 431.251,18 €, soit un total de 433.155,92 €.

Les exercices antérieurs se clôturent par un boni de 431.251,18 €

b) A l'exercice propre.

Les dépenses.

Pour rappel, le plan de gestion prévoit que notre capacité d'emprunts nouveaux « Part communale » par an est limitée à 75 € X nombre d'habitants (13.566 au 1/11/2009) : soit 1.017.450 €/an.

En tenant compte de cette marge de manœuvre, 2 autres modes de financement sont proposés, à savoir :

- sur fonds propres, c'est-à-dire sur aliénations ou prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.
- Sur prélèvement du boni ordinaire dans la limite des règles établies.

❖ Les propositions d'investissements dans le projet 2010.

L'ensemble des investissements proposés atteint un total de 2.985.447,73 € pour lesquels des subsides d'un montant de 1.754.277,41 € sont promérités.

Le financement des « charges et parts communales » globalise une somme de 1.231.170,32 €, qui se répartit entre :

- 160.000 € de produit de vente de biens ;
- 161.550 € de prélèvement sur le boni du service ordinaire ;
- 83.520,32 € de prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires ;
- 826.100 € d'emprunts « parts communales ».

Le tableau ci-après synthétise l'ensemble des dépenses extraordinaires, précise leur montant et leur mode de financement.

(Remarque : la mention « réinscription » signifie que l'investissement était déjà prévu en 2009 et n'a pas été attribué ou réalisé.)

Sur fonds propres et/ou subsides :

Intitulé	Montant	PC	Subsides	Aliénations	Fonds de réserve extraord.	Prélèvement s/ Boni ord.
Mobilier de bureau	5.000	5.000			5.000	
Matériel informatique	15.000	15.000			15.000	
Remplacement serveur	4.000	4.000			4.000	
Acquis Terrain Quai de Lorraine	49.000		49.000			
Aménagement log sociaux rue Aux Chevaux (réinscription)	104.000		104.000			
Détection gaz Variétés	1.450	1.450		1.450		
Détection intrusion bât moments de la vie	3.000	3.000		3.000		
FP aménagement logements sociaux ancienne gare d'Ampsin	10.000		10.000			
Aménag réfectoire environnement	1.000	1.000		1.000		
Classement archives	10.000	10.000				10.000
Acquis. Véhicule électrique (réinscription)	33.250	8.250	25.000			8.250
Acquis remorque signalisation	7.000	7.000		7.000		
Achat nouveau grappin Camion Man	4.500	4.500		4.500		
Acquis pneus	5.000	5.000		5.000		
Aménagement fenêtre bureau Pensions	4.000	4.000		4.000		
Trav.Econ. énergie divers bât	15.000	9.000	6.000		6.000	
Réfection grilles Maison communale	12.000	5.800	6.200			5.800
Travaux aménag Hall Technique	5.000	5.000		5.000		

Intitulé	Montant	PC	Subsides	Aliénations	Fonds de réserve extraord.	Prélèvement s/ Boni ord.
Subside extraord Zone de police	34.626,12	34.626,12		34.626,12		
Trav. suites aux calamités naturelles	63.152,41		63.152,41			
Placement abris bus	10.000	7.500	2.500			7.500
Acquis signalisation routière	10.000	10.000				10.000
Acquis terrain rue E. Vandervelde	25.000	25.000				25.000
Aménagement parking rue E. Vandervelde	1.000	10.000				10.000
Travaux forestiers non subventionnés	8.230	8.230		8.230		
Cloison Ecole d'Ombret	3.500	3.500		3.500		
Acquis mob scolaire mat	2.479	2.479		2.479		
Acquis mob scolaire primaire	2.479	2.479		2.479		
Régulation salle du Tambour (réinscription)	1.000	1.000		1.000		
Acquis mob salles (réinscription)	3.500	3.500		3.500		
Acquis ampoules et guirlandes	1.500	1.500		1.500		
Acquis engrais foot	12.000	12.000				12.000
Equip maintenance terrains de sport	17.500	17.500				17.500
Eclairage terrains foot Gravière (réinscription)	15.000	15.000				15.000
Plaine de jeux Gymnase d'Amay (réinscription)	39.500	9.875	29.625	9.875		
Acquis modules jeux (réinscription)	5.500	5.500		5.500		
Acquis herbicide	2.500	2.500		2.500		
Corniches Collégiale	1.000	1.000		1.000		
Verrières Eglise de Flône (réinscription)	1.000	1.000		1.000		
Eclairage orgues (réinscription)	3.000	3.000			3.000	
FP programme triennal (réinscription)	10.000	10.000			10.000	
Vidange bassin d'orage	11.367,95	11.367,95				11.367,95
Acquis caméra	10.500	10.500				10.500

Intitulé	Montant	PC	Subsides	Aliénations	Fonds de réserve extraord.	Prélèvement s/ Boni ord.
inspection égouts						
Participation AIDE	16.613,26	16.613,26		16.613,26		
Rénovation portail Tombe Ramou	6.200		6.200			
Achat columbariums	5.000	5.000		5.000		
Achat marteau-pic thermique	4.000	4.000		4.000		
Acquis motoculteur	7.000	7.000				7.000
Acquis outillage jardinage	3.000	3.000		3.000		
Acquis petit outillage	5.000	5.000		5.000		
Acquis pulvérisateur thermique	20.000	20.000				20.000
Acquis matériaux bacs à plantes	3.000	3.000		3.000		
FP réhabilitation remblai Ampsin (réinscription)	1.000	1.000		1.000		
Cendriers pour commerçants	3.000	3.000		3.000		

Sur emprunts et/ou subsides :

Intitulé	Montant	PC	Subsides
1. Aménag parking Ecole de Jehay	40.000	40.000	
2. Extension Ecole de Jehay	1.000.000	80.000	920.000
3. Voirie accès foot Amay	35.000	35.000	
4. Remplacement balayeuse camion volvo	180.000	180.000	
5. Bail d'entretien 2010	200.000	200.000	
6. Restauration orgues de Flône (réinscription)	738.100	37.100	701.000
7. UREBA (réinscription)	280.000	74.000	206.000
9. Curage Ruisseau de Bende (réinscription)	180.000	180.000	

Le montant des emprunts nouveaux est largement en dessous de la balise. Il faut noter par ailleurs que l'avancement administratif du programme triennal ne permet actuellement aucune inscription autre que l'établissement des fiches techniques.

❖ Conclusion.

Grâce au désendettement constant depuis des années, à une inflation quasi-nulle et une maîtrise des dépenses courantes, ce budget peut être présenté en léger boni malgré un contexte particulièrement difficile (chute des dividendes

d'intercommunales, disparition des dividendes Dexia, perte des recettes de taxes sur les entreprises, gel du fonds des communes, arrêt de la subsidiation de certains projets, ...).

Les faibles marges dégagées sont prioritairement consacrées à remplacer le matériel plus que vétuste (véhicule, informatique, ...) et à pérenniser la situation du personnel qui reste un des atouts de notre commune.

Néanmoins il ne faut pas non plus occulter les nouveaux projets. Le centre sportif local intégré va relever le défi de la promotion de tous les sports sur le territoire communal. L'école de Jehay va progressivement être rénovée en fonction des subsides et adaptée à l'arrivée massive de nouveaux habitants. L'école d'Ombret sera elle aussi réaménagée pour un meilleur confort des enfants et des enseignants. La circulation et l'accès aux commerces seront améliorés grâce à un nouveau parking derrière la poste.

Enfin quelques dépenses viseront à améliorer la propreté (cendriers devant les commerces) et la convivialité (gratuité du carnaval).

Ainsi nous espérons contribuer à améliorer progressivement le quotidien de nos concitoyens tout en préparant l'avenir de notre commune.

Gilles Delcourt
Echevin du budget, des finances et de l'informatique